

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP120 Atelier d'écriture			
Ancien Code	ECRP1B20RP120	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CORP1200		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Yvan SCOYS (scoysy@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ecrire pour être lu... et compris. Ce sera le fil rouge de cet atelier d'écriture. Réfléchir et produire au sujet de l'écriture. Ne plus avoir peur d'écrire, oser l'écriture, sous toutes ses formes, en puisant les sujets dans l'actualité et les missions du métier de RP, voici ce que propose cette activité d'apprentissage. S'exercer à l'écriture de communiqué de presse sera également un des ses thèmes.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.4 Développer une approche responsable, réflexive et critique des pratiques professionnelles, anticiper les évolutions
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**
 - 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission
 - 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs
 - 2.5 Négocier, argumenter, persuader
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**
 - 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats
 - 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale
 - 3.5 Utiliser et optimiser les techniques et outils de communication ; en suivre les évolutions
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission dans une démarche systémique**
 - 4.1 Assurer la cohérence de l' "image d'entreprise"
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.2 Mettre en place des stratégies de communication et d'information en adéquation avec les objectifs poursuivis

Acquis d'apprentissage visés

Apprendre à rédiger : communiqué de presse, discours, messages, courriers électroniques; Approche de l'écriture

multimédia; Elargir le lexique personnel de chaque étudiant; Elaborer un journal d'entreprise

De manière générale, acquérir une aisance et une assurance en matière d'expression écrite.

L'étudiant sera capable de reconnaître les différentes formes écrites propres à son domaine professionnel, à leur attribuer la fonction ad hoc. Il sera bien sûr à même d'en produire lui-même et ce de manière professionnelle mais aussi d'adapter son écriture à la logique et aux moyens de l'entreprise où il exercera son métier.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP1B20RP120A Atelier d'écriture

24 h / 2 C

Contenu

Productions écrites professionnelles RP: courriels, communiqués de presse, dossiers de presse,...

Approche pratique de la langue française, avec ses racines et son évolution

Figures de style

Etude systématique de vocabulaires appropriés.

Approches de techniques d'écriture multimédia

Démarches d'apprentissage

Cours ex cathedra

Mise en situation

Exercices pratiques au départ de modèles de base

Questions/réponses

Exercices fondés sur la pratique de « A la manière de... »

Travaux à domicile, Recherche lexicale, Création « littéraire »

Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation en classe et à la demande

Sources et références

Dictionnaires (classique et littéraire)

Journaux d'entreprise

Bibliographie succincte:

Hanse, J. (2018). *Le Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Duculot

Goosse, A. (1991). *La « Nouvelle » Orthographe, exposé et commentaires*. Duculot.

Ce point reprend les références de base mais les références exhaustives se trouvent à la fin de chaque module constituant le syllabus.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power Point: écrire pour lu... et compris

Portfolio alimenté par l'enseignant et les étudiants

Modèles (simulés et réels) de différents types d'écrit rencontrés par le travailleur en relations publiques (projection de transparents)

Découvertes des possibilités de la langue française en stimulant la réflexion sur les mots et leurs sens, premier et second.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Par une évaluation continue durant le cursus grâce à des échanges avec l'enseignant, des présentations en classe, des

productions individuelles et en groupe et enfin par un examen écrit.

Pour les diplômables de janvier : les modalités seront indiquées sur Connected.

Les modalités opérationnelles seront postées sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	50				
Période d'évaluation	Exe	50			Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).